

## Table de correspondance TCFD

Thématiques	Recommandations de la TCFD	Réf. DEU	Réf. CDP	Avancement	Synthèse
GOUVERNANCE	a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le Conseil d'administration.	4.15.4.1	C1.1	●	Le Conseil d'administration et le Comité exécutif sont mobilisés pour transformer TotalEnergies en une compagnie multi-énergies. Lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2021, pour la première fois, le Conseil d'administration a souhaité soumettre pour avis aux actionnaires de TotalEnergies SE l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030. Cette résolution a été approuvée à plus de 90% des voix exprimées.
	b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat.	4.15.4.1	C1.2	●	
STRATÉGIE	a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, moyen et long terme.	3.1.25.4.2	C2	●	L'identification et l'impact des risques associés au changement climatique font partie intégrante des processus globaux de gestion des risques de TotalEnergies. La Compagnie s'appuie notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du « World Energy Outlook » publié par l'AIE depuis 2016 et sur ses propres évaluations de l'offre pour évaluer l'impact potentiel sur ses actifs et ses projets d'investissement.
	b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière.	5.4.2	C3.3C3.4	●	
	c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2 °C ou moins.	5.4.2	C3.2C3.3	●	
GESTION DES RISQUES	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat.	3.35.4.3	C2.1C2.2	●	Les risques associés aux enjeux climatiques sont intégrés aux processus globaux de gestion des risques de TotalEnergies. Le Comité d'audit examine annuellement la Déclaration de performance extra-financière laquelle comprend les performances issues des <i>reportings</i> climatiques et environnementaux de la Compagnie. Un organisme tiers indépendant formule un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ainsi que sur la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.
	b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat.	3.35.4.3	C2.2	●	
	c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation.	3.35.4.3	C3.3C3.4	●	
INDICATEURS ET OBJECTIFS	a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques.	5.4.4	C6C10	●	Afin de soutenir son ambition d'atteindre la neutralité carbone au niveau mondial (Scope 1+2+3), ensemble avec la société, TotalEnergies s'est fixé des objectifs et a mis en place un ensemble d'indicateurs pour piloter sa performance. En application des dernières recommandations de la TCFD (Guidance on Metrics, Targets and Transition Plan, octobre 2021), une série d'indicateurs et d'objectifs propres aux risques climatiques est par ailleurs en cours d'étude afin de faciliter la réconciliation avec les données de performance financière.
	b) Publier les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 1, Scope 2 et, si c'est pertinent, de Scope 3, et les risques correspondants.	5.4.4	C6C10	●	
	c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat, et sa performance par rapport aux objectifs.	5.4.4	C4.1C4.2	●	

Indicateur d'avancement : point vert pour un avancement de 100%, point orange pour un avancement partiel